

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **279 987,46 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-18 924,56 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	196 000			196 000
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	19 347	2 928	2 179	20 096
Autres immobilisations corporelles	95 489			95 489
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	10 595			10 595
Autres immobilisations financières	200			200

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...	18 969	696	2 298	17 367
Autres	83 200	4 131	684	86 647
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	10 595	10 595		
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	3 665	3 665		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	48 026	48 026		
Débiteurs divers	1 493	1 493		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	63 779	63 779		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Informations relatives au passif

Variation du capital

Capital social	Nombres d'actions ou parts sociales	Valeur nominale
Titres en début d'exercice	100	80
Titres émis		
Titres remboursés ou annulés		
Titres en fin d'exercice	100	80

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	8 000				8 000
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social					
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	800				800
Autres réserves					
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur	252 470			-163 500	88 970
Report à nouveau débiteur	-114 842			114 842	
Dividendes					
Résultat de l'exercice	-48 658		18 925	48 658	-18 925
TOTAL	97 770		18 925		78 846

Précisions sur les dettes

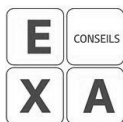
Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissements de ...	36 964	30 827	6 136	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	32 903	32 903		
Personnel et comptes rattachés	15 250	15 250		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	85 356	85 356		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	25 458	25 458		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	543	543		
Dettes sur immobilisations et comptes ratt...				
Groupe et associés	4 668	4 668		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	201 142	195 005	6 136	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 624			
Montant des emprunts et dettes contracté...	4 668			

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	2 240	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	6 562	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	1 956	
État - Charges à payer	362	
TOTAL	11 121	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
TOTAL		



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

A'C2M

10 RUE VICTOR BASCH
94300 VINCENNES

SIREN : 538.461.278

Forme juridique : SARL

N° TVA : FR69538461278

EXA CONSEILS

SIREN : 388148447

19B RUE DE L UNIVERSITE, 93160 NOISY-LE-GRAND

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut 2024	Amort. & dépréc.	Net 2024
Capital souscrit non appelé (I)			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial	196 000		196 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels	20 096	17 367	2 729
Autres immobilisations corporelles	95 489	86 647	8 842
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations	200		200
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 595		10 595
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	322 379	104 013	218 366
STOCKS ET EN-COURS			
Matières premières et autres approvisionnements	2 598		2 598
En-cours de production			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises	5 439		5 439
Avances et acomptes versés sur commandes			
CRÉANCES			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances	53 184		53 184
Capital souscrit - appelé, non versé			
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT			
Actions propres			
Autres titres et instruments de trésorerie			
DISPONIBILITÉS ET CHARGES			
Disponibilités	400		400
Charges constatées d'avance			
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	61 621		61 621
Frais d'émission des emprunts (IV)			
Primes de remboursement des obligations (V)			
Écarts de conversion - Actif (VI)			

Postes	Brut 2024	Amort. & dépréc.	Net 2024
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	384 001	104 013	279 987

Bilan passif

Postes	2024
Capital	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	
Écarts de réévaluation	
Écarts d'équivalence	
Réserve légale	800
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Réserves indisponibles	
Autres réserves	
Report à nouveau	88 970
Résultat de l'exercice	-18 925
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	78 846
Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS (II)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 964
Emprunts et dettes financières diverses	4 668
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 903
Dettes fiscales et sociales	126 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Produits constatés d'avance	
TOTAL DETTES (III)	201 142
Écarts de conversion - Passif (IV)	
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	279 987

« A'C2M »

Société à responsabilité limitée
Capital social : 8.000 euros

Siège social : 10, rue Victor Basch – 94300 VINCENNES

R.C.S. CRETEIL 538 461 278
SIRET : 538 461 278 00011

* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 30 JUIN 2025

* * *

Procès-verbal

L'An Deux Mille Vingt Cinq et le 30 juin à dix-huit heures,

M. Olivier MARJOLLET, associé unique de la Société dénommée « A'C2M » au capital de 8.000 € divisé en 100 parts sociales de 80 € chacune, dont le siège est 10, rue Victor Basch – 94300 VINCENNES,

En sa qualité de propriétaire de la totalité des 100 parts représentant le capital social et seul gérant de ladite Société,

Après avoir exposé ce qui suit :

En sa qualité de seul gérant, l'associé unique a établi et arrêté les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024, il a établi également un rapport de sa gouvernance pendant ledit exercice ;

La Société n'est pas soumise à l'obligation d'établir des comptes consolidés ;

Elle n'est pas tenue de désigner un Commissaire aux Comptes et n'a pas procédé à la désignation d'un tel Commissaire ;

Il n'a pas été établi de rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, en l'absence d'un Commissaire aux Comptes,

A pris les décisions suivantes ayant pour objet la constatation des conventions, conclues dans le cadre de l'article L.223-19 du Code de Commerce, l'approbation des comptes de l'exercice 2024, la constatation et l'affectation du résultat :

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe, tels qu'ils ont été établis par lui en sa qualité de gérant, faisant ressortir un déficit – 18 925 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gouvernance.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate l'existence d'un un déficit – 23 182,48 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il décide d'affecter celui-ci comme suit :

A reporter à nouveau – 18 925 €

TROISIEME RESOLUTION

L'associé confirme qu'il lui a été versé au cours de l'exercice écoulé la rémunération de **41 800 €** plus avantages en nature, pour les fonctions qu'il occupe au sein de la Société.

La société prenant en outre en charge les cotisations obligatoires et facultatives du gérant unique.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique confirme qu'il n'a été distribué aucun dividende, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts.

CINQUIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de Commerce, l'Associé unique confirme, au titre des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la Société et la Société MAMON, savoir :

Mouvement de trésorerie avec avance de trésorerie intra-groupe rémunérée moyennant un taux d'intérêt au taux maximum déductible.

Les écritures comptables se traduisent en compte courant à l'actif ou au passif.

Au 31.12.2024 l'avance en compte courant faite à la Société MAMON s'élève à la somme de 46.871,36 € dans les comptes de notre Société, rémunérée au taux maximum fiscalement déductible pour 1.154,96€.

Dirigeant commun : M. Olivier MARJOLLET

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et qui a été consigné dans le registre spécial prévu à cet effet.

L'associé unique

« A'C2M»

Société à responsabilité limitée
Capital social : 8.000 euros

Siège social : 10, rue Victor Basch – 94300 VINCENNES

R.C.S. CRETEIL 538 461 278
SIRET : 538 461 278 00011

* * *

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

1°- Proposition d'affectation du résultat (déficit – 18 925 €)

A reporter à nouveau - 18 925 €

2°- Résolution d'affectation des résultats (déficit de – 18 925 €)

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

----- DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuvant la proposition de la gérance relative à l'affectation des résultats de l'exercice décide d'affecter comme suit le déficit de l'exercice (- 18 925 €)

A reporter à nouveau - 18 925 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.
